

## **Introduction**

La mobilité humaine joue un rôle important dans l'histoire du continent Africain. Au cours des années précédentes, les tendances et guides de la migration ont été due à la globalisation du marché de travail et des transformations socio-économiques et politiques, qui avaient affecté la plupart des sociétés africaines. Pour beaucoup des pays d'origine de la migration la main d'œuvre représente une stratégie pour soutenir les ressources de revenu et réduire la pauvreté. Le changement climatique, les désastres naturels et les crises sous-estimant la stabilité des pays africains avaient généré des larges nombres de refugies.

Malgré les efforts fournis par certaines organisations internationales (ex: IOM, UNHCR) et les institutions académiques dans les années passées, la connaissance scientifique sur la mobilité humaine africaine est toujours bien limitée. Les données de la migration et de l'asile sont souvent incorrectes, expirées et incomplètes. Les statistiques et les projections aux deux niveaux régional et national sont souvent mal gérées due au manque de technologie et des ressources humaines, et ils ne prennent pas souvent en compte les immigrants clandestins.

Beaucoup des pays africains ne disposent pas des règlements compréhensifs de la migration encadrant l'approche des gouvernements à la mobilité humaine, et jusqu'à ce jour il ya peu de comparaison d'analyses scientifiques et des réflexions systématiques sur les faits et règlements relatifs à la migration et l'asile en Afrique.

Depuis 2005 la congrégation des missionnaires de St. Charles (les Scalabrinien), à travers le Centre Scalabrini de Cape Town (SCCT), est en train de développer des recherches et réflexions sur les problèmes de la migration en Afrique sous le projet intitulé "Projet de Ressource de la Migration" (PRM). En Novembre 2012 les Scalabrinien avaient décidé d'établir un centre pour la recherche et les études sur la mobilité humaine en Afrique du Sud, visant à ajouter un nouveau membre au réseau des Centres Scalabrini pour les études de la migration. Depuis 1963 ce réseau a été en charge de la recherche, la production et la diffusion de l'information qualifiée sur les écoulements de la migration et la gouvernance de la migration aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux. Sur la base de leur travail scientifique, le centre individuel avait été capable d'établir un dialogue permanent et la collaboration avec les décideurs politiques et les organisations de la société civile, participant dans les processus globaux, régionaux et nationaux sur la gouvernance de la migration; organisant des conférences et séminaires sur la migration et des problèmes y relatifs, encourageant la recherche scientifique sur les règlements de la migration; collaborant avec les organisations de la société civile pour sauvegarder la dignité et les droits des immigrants. Actuellement, le réseau est composé de huit centres stratégiquement distribués pour couvrir différentes régions dans le monde. Le *Centro Studi*

*Emigrazione Roma* (CSER) avait commencé ses activités en 1963 visant à étudier la migration dans toutes ses dimensions spécialement dans les facettes sociologiques, démographiques, historiques, économiques et législatives de la mobilité humaine. Au cours des 50 ans passés le CSER a établi une bibliothèque spécialisée avec à peu près 60,000 volumes, publié la revue scientifique trimestrielle *Studi Emigrazione* et plusieurs autres volumes, les conférences et séminaires organisés sur les problèmes de la migration et s'engage dans les projets de la recherche spécialisée sur la mobilité humaine. Le Centre pour les Etudes de la Migration (CEM) été établi en 1964, à New York. Depuis lors le CEM a publié la " Révision Internationale de la Migration" et plusieurs livres, organisait des conférences, réunions, séances d'information, colloques et les dialogues sur la migration et l'asile, fondés sur des preuves, le règlement pertinent de recherche, fournir un soutien d'experts aux organisations locales, nationales et internationales. Il garde des archives extensives sur l'histoire de l'immigration aux Etats Unis. Le *Centro de Estudos Migratórios* (CEM) été établi à São Paulo en 1969. Le CEM a une bibliothèque spécialisée dans la migration. Il publie régulièrement *Travesia* un journal trimestriel sur les problèmes de la migration. Depuis sa fondation le CEM s'est engagé dans la recherche spécialisée sur la mobilité humaine au Brésil et a pourvu l'information qualifiée et le stage aux organisations de la société civile

Le *Centro Studi e Ricerche per l'Emigrazione* (CSERPE) été établi en 1972 à Basel. Au cours de 40 ans passés le CSERPE a organisé les conférences et les cours pour les étudiants, les professionnels et les volontaires et a publié plusieurs volumes. Le CSERPE s'est aussi engagé dans les projets sur les différents problèmes de la migration. Le Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales (CIEMI) a été établi à Paris en 1977. Pour sensibiliser le public sur les migrations internationales comme un facteur clé pour la transformation positive des sociétés modernes. Le CIEMI est entrain de publier le journal bimensuel *Migrations Société*. Il a aussi recueilli dans sa bibliothèque à peu près 30,000 volumes traitant sur les problèmes de la migration. Le *Centro de Estudios Migratorios Latinoamericanos* (CEMLA) été fondé à Buenos Aires en Décembre 28, 1985, la même année le CEMLA a commencé la publication du journal scientifique trimestriel *Estudios Migratorios*. Depuis son établissement le CEMLA prend soin de la préservation et micro-filmage des sources de documentaires de l'immigration en Argentine. Au cours des 30 dernières années CEMLA a organisé plusieurs congrès interdisciplinaires et conférences sur l'écoulement de la migration et les règlements et s'est engagé dans différents projets de recherche scientifique

Le Centre de la Migration Scalabrini (CMS) été établi à Quezon City, Philippines, en 1987. Le CMS est dédié pour la promotion des études interdisciplinaires de la migration internationale, avec un accent particulier sur les problèmes de la migration dans la région Asie-Pacifique. Depuis 1992 le

CMS a publié le trimestriel académique “Journal asiatique et Pacifique sur les migrations” et “les Perspectives Asiatiques des Migrations” (PAM), un résumé des données et du développement des règlements sur la migration pour chaque pays en Asie. Les activités de recherche du CMS sont en ligne avec son objectif de distribuer et d’informer les décideurs politiques et de plaider. Les domaines principaux de sa recherche sont: la migration, le développement, le travail domestique, la migration des jeunes, l’évasion compétente et le rapatriement des travailleurs philippins outre-mer

Le huitième centre pour les études de la migration été établi à Cape Town en Mars 2014 et a nommé l’Institution de Scalabrini pour la Mobilité Humaine en Afrique (SIHMA) la première activité de (SIHMA) était la recherche scientifique de quatre pays visant à attirer des profils nationaux sur la mobilité humaine au Ghana, Angola Nigeria et Afrique du Sud. En particulier; l’étude vise à recueillir les donnée pertinentes et les directions concernant la migration et l’asile identifiant les agences du gouvernement, les institutions académiques et les groupes de la société civile traitant avec les immigrants et refugies, décrivant la migration et les règlements d’asile et présentant certaines recommandations réalisables. Il y avait plusieurs raisons pour la sélection des pays pour la recherche. Pour renforcer l’analyse comparative, deux pays d’une même région ont été sélectionnés dans le but d’identifier les similarités et les différences en termes de la mobilité humaine. En outre, tous les pays sont caractérisés par une économie émergente, les deux flux de la migration et l’immigration, et la migration intercontinentale, interrégionale et domestique. Finalement ils sont engagés dans un processus régional sérieux, la communauté économique des Etats Africains d’ouest (ECOWAS) pour le Ghana et le Nigeria et le Développement de la Communauté de l’Africaine Australe (SADC) pour l’Angola et l’Afrique du Sud.

L’orientation du projet en général était confiée à Fabio Baggio, Directeur de l’Institut de la Migration Internationale Scalabrini (SIMI) à Rome. Deux coordinateurs de région étaient nommés: Sergio Carciotto (Directeur de SIHMA), responsable de l’Angola and l’Afrique du Sud, and Edmond Akwasi Agyeman (Centre pour les Etudes Africaines, Université d’Education, Winneba), responsable du Ghana and du Nigeria. Ils ont constitué une équipe de recherche pour chaque region. L’équipe d’Angola-Afrique du Sud était composée de Sergio Carciotto, Mulugeta F. Dinbabo (Institut du Développement Social, Université de Western Cape) et Sarah Pugh (Département de Science Politique a l’Université de Stellenbosch). L’équipe du Ghana-Nigeria était composée de E. A. Agyeman, I. J. Obeng, David Zuure (Centre pour les Etudes Africaines, Université d’Education, Winneba), et Mary Boatemaa Setrana (Centre pour les Etudes de la Migration, Université du Ghana, Legon). Au début d’Avril 2014 une réunion organisationnelle était tenue avec objectif de détailler

les activités de la recherche contenues dans le projet, clarifiant la méthodologie à adopter, ébaucher les schémas du rapport final et définissant l'échéance précise.

En Suivant les indications méthodologiques énoncées dans la réunion organisationnelle, les deux coordinateurs de région, ensemble avec leurs équipes correspondantes organisaient des activistes de recherche dans les quatre pays sélectionnés. Ils ont commencé par un examen approfondi de la littérature, implique l'examen minutieux de toutes les publications scientifiques sur la migration et l'asile au Ghana, Nigeria, Angola et en Afrique du Sud. Alors une collection des données secondaires sur la mobilité humaine dans les quatre pays sélectionnés était engagée. Les sites internet, données publiées et rapports, les profils du pays préparés par les NU et les Organisations Internationales (ex: IOM, UNHCR, UNDP, etc.) les rapports du trafic de personne est annoncé par le département du gouvernement des Etats Unis et d'autres documents pertinents élaborés par les Centres Académiques, les ONGs Internationales, et les groupes locaux de la société civile étaient analysés pour recueillir plus d'information, clarifier les problèmes pertinents et compenser les lacunes de connaissance. Les coordinateurs de région se sont engagés de recueillir les informations par entrevues avec des informateurs clés dans chaque pays de leur préoccupation.

A la finalisation des activités de la recherche, Agyeman avait coordonné l'ébauche des rapports du Ghana and Nigeria pendant que Carciotto avait dirigé l'ébauche des rapports de l'Angola and l'Afrique du sud. Ils ont suivi un programme précis, qui était convenu dans la réunion organisationnelle et qui est maintenant reflété dans chaque chapitre de ce volume. Le premier point du programme est la description du contexte national de référence découlant de l'analyse de la situation courante socio-économique, les changements démographiques les plus récents et les tendances principales dans le marché du travail. Le deuxième point implique un excursus historique sur le phénomène de la mobilité humaine dans le pays concerné, mettant en exergue les faits clés du passé colonial et les développements principaux dans le vingtième siècle jusqu'en 2009. Une description détaillée des stocks de la migration et les flux au niveau national dans les cinq ans passés (2009-2014) est l'objet du troisième point. Cette section présente les données et tendances sur la migration qualifiée / non qualifiée immigration / émigration de travail, la migration nette, les demandeurs d'asile et les réfugiés, la migration clandestine, les immigrants et les réfugiés de retour, les migrations internes (influence d'environnement, influence de conflit, influence de pauvreté), trafic humain et les rémittences (individuelles, collectives, et sociales). Le quatrième point est dédié à la description du cadre politique et législatif dans le pays concerné en fonction de la gouvernance de la migration et l'asile, à trois niveaux: la législation, les programmes (les mesures d'implémentation) et les pratiques, y compris les conventions bilatérales, régionales et internationales.

Un aperçu des parties prenantes principales dans la gouvernance de la migration dans le pays concerné est l'intérêt principal du cinquième point. Cette section offre une description de départements clés du gouvernement, les acteurs principaux de la société civile locale et internationale, y compris les organisations des immigrants, organisations internationales, blocs régionaux et institutions académiques. Le sixième point avance un examen critique de la gouvernance de la migration et l'asile (les consistances et inconsistances) au niveau national. L'évaluation se réfère principalement à la coordination des agences du gouvernement, référence aux conclusions de recherche et le respect pour les conventions internationales relatives aux immigrants et réfugiés. Le dernier point constituant la conclusion, est consacré à la présentation des problèmes clés, et les questions et problèmes relatifs à la mobilité humaine dans le pays concernés, et précise certaines lacunes pertinentes de recherche.

Une fois que les premières ébauches des rapports ont été préparées en utilisant les outils de la technologie moderne, un atelier de rédaction à distance était constitué par le Directeur de projet et les deux coordonnateurs de région en vue de critiquer, comparer et consolider les débouchés. Tous les commentaires et suggestions produits dans l'office d'ébauche étaient intégrés dans les rapports, desquels la rédaction finale était confiée au Directeur du projet. Les quatre rapports constituent maintenant les quatre chapitres de ce livre.

Malgré le grand effort fourni par les deux coordinateurs de région, les quatre rapports reflètent nécessairement les difficultés que les deux équipes ont rencontrées dans l'engagement des activités de recherche. Les données officielles de la migration et l'asile sont rarement mise à jour et celles mise à jour sont difficilement disponibles. La distribution des responsabilités au sein de la gouvernance de la migration et l'asile dans les pays sélectionnés est souvent complexe et confuse. Ceci a contribué à la réduction du soutien que les équipes de recherche ont reçu de la part des agences du gouvernement concerné avec la mobilité humaine. Les ressources financières limitées n'ont pas permis l'implémentation des activités supplémentaires de recherche telles les enquêtes et les discussions de groupes de débats qui pouvaient combler certaines lacunes dans les quatre rapports.

La connaissance produite à travers l'étude et les recommandations finales sont destinés à contribuer au débat eu égard les règlements plus cohérents and effectifs de la migration d'asile, aussi bien que le renforcement de la coopération parmi les différentes parties prenantes de la gouvernance de la mobilité humaine dans les pays sélectionnés. A cet effet, trois disséminations d'ateliers, un au Ghana, un au Nigeria et un en Angola, ont été organisés et seront tenus en Novembre 2014. Les Représentants du gouvernement, académiques, les groupes de la society civile et mass media seront invités de participer et discuter le rapport correspondant à leur pays. Une copie de ce volume sera distribuée à

tous les participants. En outre, en collaboration avec l'institut pour le développement social (ISD) de l'Université de Western Cape, SIHMA est en train d'organiser la conférence internationale sur la migration en Afrique qui sera tenue en Afrique du Sud le 3 Décembre 2014. L'objectif général de la conférence est de partager et diffuser les débouchés de l'étude de l'SIHMA parmi les chercheurs africains et les autres parties prenantes de la mobilité humaine, notamment les décideurs politiques, organisations internationales, ONGs, les médias et le secteur privé. Une copie de ce livre sera distribuée à tous les participants. Pour des raisons d'une large diffusion, une copie digitale de la version anglaise et portugaise de ce volume a été postée comme source ouverte au site internet de l'SIHMA

### **Conclusion-**

Les quatre rapports présents dans ce volume ont souligné des séries d'éléments critiques dans la gouvernance de la mobilité humaine des pays sélectionnés. Certains de ces problèmes sont communs à tous les quatre pays, pendant que d'autres sont une caractéristique d'un pays particulier. Tous ces éléments sont importants et méritent une considération spéciale par les parties prenantes concernées.

Bien qu'avec un accent différent, tous les rapports dénoncent un manque de coordination, de continuité et de cohérence dans la gouvernance de la migration et d'asile dans les quatre pays. Dans tous les cas, la responsabilité principale de cette déficience peut être attribuée aux gouvernements nationaux qui trouvent difficile de formuler une réponse compréhensive aux différents défis posés par la mobilité humaine, largement à cause d'une connaissance insuffisante des problèmes impliqués, ainsi que les ressources humaines et financières limitées. Dans tous les quatre pays les chercheurs ont détecté une implémentation lente, inadéquate et arbitraire des lois nationales et internationales, les règlements et conventions concernant la migration et l'asile.

Au Ghana et Nigeria l'étude avait conclu que, malgré les efforts significatifs pour maximiser le gain du travail d'export, l'application des règlements existants visaient à renforcer l'impact du développement de la migration n'a pas achevé les résultats escomptés. En outre, au Ghana et en Afrique du sud la gouvernance de la mobilité humaine n'a pas payé beaucoup d'attention aux problèmes de genre et humanitaires. La preuve de l'étude de SIHMA démontre que le gouvernement Ghanéen a donné une considération insuffisante aux protocoles de la migration régionale et aux affaires y relatives. En outre, le pays est lent à implémenter la règle de plusieurs initiatives prises dans les années récentes pour incorporer la diaspora Ghanéenne dans le développement national. En outre, malgré que le Ghana étant une destination importante pour les immigrants internationaux, particulièrement des pays voisins et l'Asie, peu d'efforts ont été fournis pour comprendre l'impact

positif de telles migrations sur l'économie et l'environnement Ghanéen, ou à diriger les bénéfices vers le développement national.

Le rapport sur le Nigeria expose une tendance générale à "criminaliser" les immigrants Nigériens, ce qui semble être due principalement par la pression internationale. Comme conséquence, les mesures de la rétention de la migration qui ont été adoptées constituent une menace à la liberté de mouvement. En outre, nonobstant la pertinence Nigérienne dans le scénario de la mobilité humaine et son imposant potentiel socio-économique et démographique sur les autres nations au sein de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, il a cependant, échoué de jouer un rôle principal dans la région, particulièrement au sein de la région de la gouvernance de la migration

L'étude Angolaise a résolu que la répartition et la réintégration socio-économique des premiers réfugiés Angolais avait été un problème clé dans le débat au tour de la mobilité humaine. En outre, les problèmes de la mobilité interne, détention et déportation des immigrants clandestins, les lacunes évidentes entre le règlement d'asile et l'implémentation, et particulièrement l'absence d'un règlement compréhensif de la migration, aussi mérite une attention ultérieure

Face au phénomène servile du trafic humain, nonobstant l'adoption de la législation ad hoc, le gouvernement Angolais n'a pas été capable d'assurer la protection des victimes, ou la poursuite judiciaire de ceux qui sont impliqués dans le trafic humain. Cependant, l'accession récente de toutes les deux: la *Convention des Nations Unies contre le Crime Transnational Organisé et ses Protocoles* et la *Convention Internationale pour la Protection de toutes les Personnes contre la Disparition Forcée* représente une étape importante dans le développement des droits de l'homme en Angola.

En outre, le rapport Angolais met en exergue le manque d'une stratégie locale compréhensive pour faire face au déplacement massif interne forcé causé par les ralentissements écologiques.

Le système de la migration vulnérable en Angola est aussi défié par un processus imprévu de l'urbanisation que le gouvernement essaie d'opposer. Finalement, selon le chercheur de SIHMA, il est évident que dans un long terme le phénomène de la croissance de "l'évasion de compétence" pourra constituer une menace significative à un développement durable en Angola, qui peut être atténué par un potentiel de "gain de compétence" associé à la migration de retour.

L'étude de l'ISHMA a identifié la détention et la déportation des immigrants clandestins comme un élément critique de la gouvernance de la mobilité humaine Sud-Africaine. Alors l'examen des pratiques courantes évoque des questions à propos des violations possibles de droits de l'homme et la dignité. D'où, l'intégration sociale des immigrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés est

souvent mise à risque par la suspicion et l'hostilité de communautés locales. Les cas de violence contre les étrangers ont été enregistrés.

Les quatre rapports ont aussi identifié les problèmes clés de la recherche et les lacunes à être considérés pour les études postérieures dans les pays concernés. Les rapports mettent en exergue le besoin des données fiables et les statistiques sur la migration et l'asile dans les pays respectifs. A cette fin, les mécanismes effectifs pour le recueillement et la gestion de données primaires doivent être développés avec l'implication active des institutions académiques locales

Les études de l'SIHMA sur le Ghana et Nigeria suggèrent l'engagement de la recherche postérieure sur les dimensions d'éthique et humanitaires de la gouvernance de la migration et d'asile. Dans le cas du Ghana, un examen minutieux de la possibilité de l'engagement concret avec la diaspora ghanéenne dans le développement national durable est hautement recommandé. En outre, l'étude a recommandé que les chercheurs au Ghana se concentrent plus sur les dynamiques de la migration régionale, visant à planifier les flux, origines et destinations, et mesurant l'impact sur la paix, la sécurité, le développement économique et l'intégration dans la région. Finalement, il est hautement recommandé que le genre et les dimensions familiales de l'immigration Ghanéenne et l'émigration et leur relation au trafic humain et le développement soient considérés dans les études ultérieures

Aussi longtemps que le Nigeria est concerné, les chercheurs ont souligné le besoin pour approfondir la connaissance sur la migration forcée au sein du pays, focalisant sur le lien entre le déplacement interne et la migration internationale. Ils ont aussi recommandé qu'une recherche ultérieure sur le trafic humain en vue de l'exploitation sexuelle considère les liens entre ce phénomène et la culture traditionnelle et les pratiques religieuses incorporées dans la société Nigérienne

Dans le cas de l'étude Angolaise, il était recommandé que la recherche ultérieure doit se concentrer sur l'impact de l'économie récente, sociale et les changements politiques dans la migration et les transferts de fonds vers l'extérieur aussi bien que les efforts de la migration de retour sur l'économie locale. Un autre sujet important qui mérite une recherche postérieure est comment la règle de la migration est en train d'être développée, comment le conflit d'intérêts, les plans cachés, et les experts de la migration influencent le processus dans la prise de décision du règlement. De même, la démonisation des immigrants clandestins par le gouvernement et la recommandation constante à "l'invasion silencieuse" représentent un domaine d'intérêts pour de recherche ultérieures au tour des problèmes tels que l'identité nationale, la cohésion et l'intégration sociale

Le rapport sur l'Afrique du Sud propose de mener les études ultérieures pour examiner l'impact et la mobilité humaine potentielle, focalisant particulièrement sur les exemples de la mobilité internationale et locale, les transferts de fonds vers l'extérieur, l'accès des immigrants aux soins de

santé et la contribution économique des immigrants. Pour la migration forcée, les problèmes tels que les mineurs non accompagnés, la détention et la déportation des demandeurs d'asile et l'impact de cessation des processus des réfugiés doivent être explorés

Certaines recommandations fiables peuvent être élicitées à partir des conclusions de quatre pays. Elles sont adressées aux parties prenantes de gouvernance de la mobilité humaine dans les quatre pays sélectionnés, mais elles peuvent bien prouver l'utilité pour beaucoup d'autres pays africains faisant face à la migration similaire et les scénarios d'asile.

#### Etats

- Les gouvernements nationaux doivent dispenser avec les cadres étroits “d’urgence” existants, et développer et implémenter une grande portée et une migration compréhensive et les programmes d’asile. La cohérence et la coordination de toutes les actions implémentées par les différentes agences du gouvernement doivent être assurées
- Le gouvernement national et local doivent intégrer les problèmes de la migration dans leurs ordres du jour du développement économique. Les plans durables à long terme qui prennent en compte le développement potentiel de la migration internationale doivent être formulés et implémentés.
- Considérant les processus continus dans les différentes régions du continent africain, l’adoption des approches régionales dans la gouvernance de la mobilité humaine doit être considérée comme une stratégie réussie par tous les gouvernements nationaux impliqués.
- L’engagement dans une relation plus collaboratrice avec les groupes locaux de la société civile constitue une autre stratégie effective qui doit d’être adoptée par les autorités de l’Etat pour améliorer leur gouvernance de la migration et d’asile
- Les programmes de réintégration des immigrants et réfugiés doivent considérer le développement potentiel (financier et le capital humain) de rapatriés, gardant à l’esprit les différentes expériences de la mobilité humaine par exemple, expatriés immigrants forcés et le travail des immigrants

#### *Les UN et les Organisations Internationales*

- Merci à leur expertise et autorité reconnue, les agences des Nations Unies (ex: OIM, UNDP et UNHCR)) et les organisations internationales (ex: OIM) doivent promouvoir les dialogues bilatéraux et régionaux visant à encourager la coresponsabilité, la solidarité transnationale, et le développement national durable.

- Les mêmes organisations doivent instiguer et promouvoir le dialogue parmi les différentes parties prenantes au sein des pays concernés pour faciliter l'échange de connaissance et offrir les opportunités du renforcement des capacités aux institutions du gouvernement et groupes de la société civile

### *Academia*

- L'université locale et les centres de recherche doivent être activement engagés en produisant et disséminant proprement l'information recherchée sur la mobilité humaine. Les régions spécifiques d'intérêts ont été identifiées ci-dessus. L'implication des jeunes chercheurs africains dans de telles initiatives constitue une stratégie effective. Les ressources financières internationales et nationales doivent être disponibles pour cette raison.
- Les projets d'études et de recherche doivent se focaliser sur l'examen et documenter les bonnes pratiques dans la gouvernance de la migration et d'asile aux niveaux régionaux, bilatéraux, nationaux et locaux.

### *Organisations de la Société Civile*

Tout en répondant indubitablement aux urgences, les organisations de la société civile ne doivent jamais négliger de considérer les réponses à long terme visant à éradiquer les causes imminentes de toutes sortes de la migration forcée

Les groupes de la société civile doivent constituer des réseaux effectifs pour renforcer leurs initiatives de plaidoyer et de pression. Les immigrants, demandeurs d'asile, réfugiés et leurs familles à la fois collectivement et individuellement, doivent être activement engagés dans la formulation et l'implémentation des programmes concernant leur développement humain.